

sudconseil.com

SAS au capital de 22.000 Euros

**Siège social : 35 rue de Paris
06000 NICE**

318 673 027 R.C.S. NICE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 AOUT 2025

L'an deux mille-vingt-cinq et le vingt-huit août à quatorze heures, les associés de la SAS sudconseil.com se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation régulièrement faite par le Président.

Sont présents et ont signé la feuille de présence :

- M. Gilles REYNIER
Propriétaire de
QUATRE CENT QUARANTE actions, ci..... 384 actions
- Madame Myriam CARULLA BOVIS
Propriétaire de
DEUX CENT SOIXANTE QUINZE actions, ci..... 275 actions
- Monsieur Mathieu DENIS
Propriétaire de
TROIS CENT QUATRE-VINGT CINQ actions, ci..... 385 actions
- Monsieur Jordan TAVARES
Propriétaire de
UNE action, ci..... 1 action
- SARL TAVEX CONSULTING
Propriétaire de
CINQUANTE CINQ actions, ci..... 55 actions

Soit l'ensemble des associés titulaires des 1.100 actions, ci..... 1.100 actions
composant le capital social.

nm
JT *nicz*

M. Mathieu DENIS préside la séance en sa qualité de Président.
Mme Myriam BOVIS assume les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent l'intégralité des 1.100 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en la forme ordinaire.

Le Président met à la disposition des associés :

- La lettre de démission de M. Gilles REYNIER du 26.08.2025.
- Son rapport à l'assemblée.
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée générale.
- Un exemplaire des statuts de la société.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Gilles REYNIER de ses fonctions de Directeur Général
- Nomination de M. Jordan TAVARES au poste de Directeur Général.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Questions diverses.

Puis, le Président donne lecture de son rapport :

« Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire suite à la réception de la lettre de démission de M. Gilles REYNIER de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 15 septembre 2025. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre acte.

Il vous est proposé de procéder à la nomination de M. Jordan TAVARES en qualité de Directeur Général à compter également du 15 septembre 2025, pour la durée du mandat du Président. »

La discussion est ouverte. Après observations, les résolutions suivantes ont été mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Mr Gilles REYNIER de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au 15 septembre 2025, et le remercie pour les services qu'il a rendu à la société au cours de ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

m)
JT nus

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, sur proposition du Président, décide de nommer, à compter du 15 septembre 2025, M. Jordan TAVARES, né le 26 avril 1994 à VILLERS-SEMEUSE (08000) de nationalité française, demeurant à SAINT LAURENT DU VAR 06700 – 549 Chemin des Rascas, en qualité de Directeur Général de la société pour la durée du mandat du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

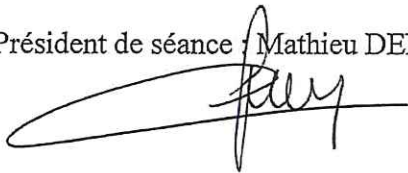
La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes afin d'effectuer toutes formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

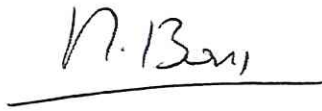
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le secrétaire de séance ainsi que par M. Jordan TAVARES pour acceptation de fonctions.

Le Président de séance : Mathieu DENIS



Le secrétaire de séance : Myriam BOVIS



Le Directeur Général nommé : Jordan TAVARES.



copie certifiée conforme à l'original

